

CONSULTATION PUBLIQUE

MERCREDI 9 OCTOBRE 2019, 19 H
Centre communautaire de Duberger
2341, rue de la Rivière-du-Berger
Salle RC-06

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DE HAUTE DENSITÉ L'AVENTURA

*(Projet de Règlement modifiant le
Règlement de l'Arrondissement des
Rivières sur l'urbanisme relativement aux
zones 22406Hc, 22407Hc, 22408Hc et
22409Hc, R.C.A.2V.Q. 256)*

Le conseil de quartier vous invite à une consultation publique concernant un projet de modification règlementaire nécessaire à la réalisation des prochaines phases du projet immobilier L'Aventura, lequel est délimité par le parc du Marais, l'avenue de la Roselière et la rue des Géraniums.

Lors de l'assemblée publique de consultation, un représentant de la Ville de Québec présentera le contenu du projet de modification et répondra aux questions s'y rattachant.

Le conseil de quartier désire connaître l'avis de la population à ce sujet.

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS

Modifications proposées :

- ⇒ Supprimer certains écrans visuels
- ⇒ Ajuster les limites des zones concernées
- ⇒ Regrouper certaines zones
- ⇒ Ajouter des cases de stationnement
- ⇒ Supprimer l'obligation de maçonnerie
- ⇒ Supprimer les usages non résidentiels

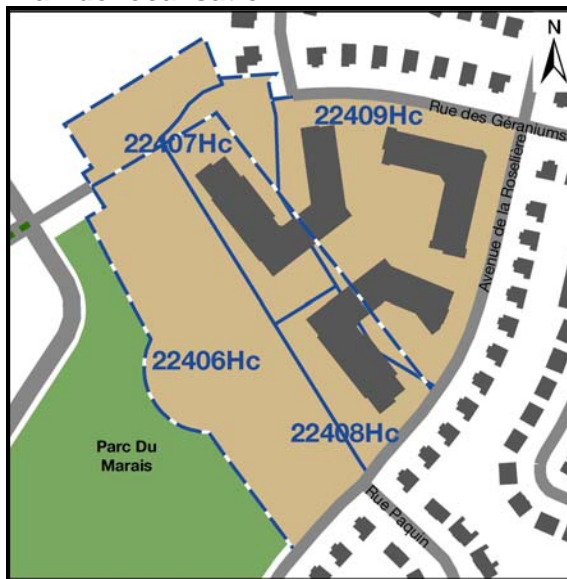
Déroulement :

19 h Ouverture de la séance

- ⇒ Présentation par les représentants de la Ville
- ⇒ Questions et commentaires du public

19 h 45 Fin de la consultation publique

Plan de localisation :



Besoins particuliers

Nous en faire part au plus tard le 7 octobre

Renseignements :

M. Mario Demeule
Conseiller en consultations publiques
418 641-6411, poste 3214
Mario.Demeule@ville.quebec.qc.ca